



LE MOT DU MAIRE

Chers citoyennes, chers citoyens,

Les derniers mois ont été très productifs, comme vous pourrez le constater en lisant ce bref récapitulatif des actions, projets et accomplissements de votre Municipalité.

Une des nouveautés dont le conseil est très heureux, est l'élaboration d'un programme d'accueil des nouveaux résidents, visant à faciliter leur

intégration dans notre belle communauté.

En plus de recevoir une trousse d'accueil qui contient de l'information sur les activités et les services offerts localement, les nouveaux résidents sont invités à participer à une petite réception d'accueil.

C'est donc le 3 août dernier que la Municipalité a tenu son premier événement d'accueil dans le magnifique décor de la Maison des Arts. Une quinzaine de résidents ont participé à cette rencontre, en compagnie du député David Graham, de quelques élus et employés municipaux, ainsi que des représentants de la Maison des Arts et de la Société d'histoire de la Repousse.

Cette première édition fut fort appréciée des participants, qui ont eu l'occasion de réseauter dans leur communauté. Le conseil municipal tient encore une fois à les remercier d'avoir choisi de venir s'établir à Saint-Faustin-Lac-Carré et leur souhaite la bienvenue chez nous!

LE CONSEIL MUNICIPAL SALUE LA PARTICIPATION ACCRUE DES CITOYENS À LA VIE DÉMOCRATIQUE

Vous souhaitez être au courant des projets et des décisions du conseil municipal? Assistez aux séances publiques qui ont lieu chaque premier mardi du mois à compter de 19 h 30, à l'hôtel de ville! Plusieurs personnes

l'ont compris, car depuis quelque temps, on note une participation plus active aux séances du conseil : souvent plus d'une douzaine de personnes y participent. Le conseil municipal est fier de voir l'intérêt suscité par la vie démocratique de notre municipalité et vous encourage à vous tenir informés. Une vie démocratique active est le gage d'une communauté impliquée et engagée.

PROJET D'ÉCOLE ALTERNATIVE – LES DÉMARCHES SE PRÉCISENT

Suite à la proposition faite au cours de l'année 2018 par la Commission scolaire des Laurentides visant le transfert possible des élèves de 6e année du Campus primaire de Mont-Tremblant à l'école secondaire Curé-Mercure, un comité de parents s'est formé afin de plancher sur l'idée d'implanter une école pour desservir les municipalités de Lac-Supérieur, Saint-Faustin-Lac-Carré et Val-des-Lacs.

Forts des résultats d'un sondage réalisé sur le territoire à être desservi, les parents impliqués ont choisi de proposer une école alternative en relation avec des valeurs de saines habitudes de vie, de vie en nature et d'activités de plein air.

Le conseil municipal de Saint-Faustin-Lac-Carré appuie cette démarche et travaille en collaboration avec le groupe de parents afin de présenter à la Commission scolaire une demande formelle pour l'implantation d'une école de quartier qui serait située sur le territoire de Lac-Supérieur. Une résolution en ce sens sera par ailleurs adoptée par le conseil à sa séance du 3 septembre courant.

Rappelons que l'idée d'une nouvelle école dans notre secteur fait l'objet de discussions entre les élus des municipalités concernées depuis plusieurs années. Souhaitons que les représentants de la Commission scolaire adhèrent à l'idée et que des développements positifs se concrétisent dans un avenir rapproché.

Le maire,

PIERRE POIRIER

ÉVÉNEMENTS, ACTUALITÉS, COURS ET ATELIERS, ETC.



Chaque semaine, *l'Infaustin* vous informe de ce qui se passe dans la municipalité!

Recevez *l'Infaustin* directement dans votre boîte courriel.



LA PASSERELLE VERTE, UN NOUVEAU SENTIER AU CŒUR DU VILLAGE

Le 7 juillet dernier a eu lieu l'inauguration de la Passerelle verte. Cette passerelle qui relie la rue Principale à la rue de la Vallée est un nouveau parc municipal offrant un lien piétonnier qui traverse un milieu naturel magnifique. Ce projet a été réalisé en collaboration avec l'Organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) et financé par Environnement Canada, la Municipalité, la MRC des Laurentides et le Pacte rural.

Le site comprend des panneaux de sensibilisation, des aménagements fauniques et une jolie passerelle en bois. Quoi de mieux gu'une ballade pour découvrir ce site enchanteur! L'entrée principale se trouve sur la rue de la Vallée (coin Pisciculture).

CARTE DU SITE - cliquez ici.

PARC ÉCO LAURENTIDES – UN NOUVEAU NOM POUR LE 40^E ANNIVERSAIRE DU CTEL



Le 24 juillet dernier, la MRC des Laurentides inaugurait le *Parc Éco* Laurentides, anciennement nommé Centre Touristique et éducatif des Laurentides (CTEL). Lors de cette célébration, on soulignait les 40 ans de ce parc naturel d'une superficie de 1789 hectares.

Les récents travaux de réfection et de mise en valeur permettent maintenant au parc d'offrir un pavillon d'accueil au goût du jour et de nouvelles activités, telles que des activités d'interprétation en sentier, de la randonnée aquatique quidée en rabaska, des rallyes libres en forêt et le premier festival coul-couleurs qui se tiendra du 21 septembre au 14 octobre prochain. Ces activités spéciales s'ajoutent à celles déjà en place comme la randonnée, le camping, la pêche, le canot, le kayak et bien d'autres.

Pour tous les détails, visitez le site Internet de ce paradis naturel: www.ctel.ca

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE : 2º ÉDITION

En 2016, le comité citoyen, mis sur pied dans le cadre de la consultation pour la création d'une Politique familiale, avait émis le souhait d'encourager la réussite éducative des jeunes. Reconnaissant l'importance de cet enjeu pour notre jeunesse, le conseil municipal a donc travaillé sur une politique visant à encourager la persévérance scolaire et celle-ci a été adoptée en juin 2018.

Le 6 août dernier, se tenait donc la 2e édition de notre soirée de reconnaissance de la persévérance scolaire, qui visait à souligner concrètement les efforts des finissants de secondaire 5. Mais comme la réussite scolaire ne se fait pas toute seule, nous saluons également l'implication de tous les parents dans cette grande réussite scolaire!



Les finissants de cette année, présents lors de cette cérémonie étaient :

- Cynthia Croteau
 - Jessica Giroux
- Angélique Séguin
- Annaëlle Fiette
- Marie-Lee Lévesque

Bravo à Jessica Giroux qui a remporté le beau prix de présence de 150 \$ et encore une fois, toutes nos félicitations aux cinq étudiantes pour ce bel exemple de persévérance!

NOUS SOUHAITONS FÊTER LES NOUVEAUX BÉBÉS!

Dans le cadre de sa Politique familiale, la Municipalité a mis sur pied, en mars 2019, le « Programme Nouvelle naissance » qui vise à souligner les nouvelles naissances et les adoptions sur notre territoire, et ce, de facon annuelle.

Nous sommes donc heureux d'annoncer qu'en 2020, une petite célébration sera organisée pour les enfants nés ou adoptés au cours de l'année 2019. Lors de la célébration, un cœur messager sera remis à chaque nouvel enfant, afin que ses parents puissent l'accrocher à l'Arbre de l'Amour en signe d'appartenance à notre collectivité.

Inscription obligatoire avant le 31 mars 2020. Formulaire disponible sur le site Internet sflc.ca/zone-jeunesse.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS!

RÉCUPÉRATION DU POLYSTYRÈNE

Enfoui, le polystyrène prend des milliers d'années à se décomposer. Toutefois, saviez-vous que le polystyrène peut avoir une deuxième vie? Eh oui, il a un « cycle de vie infini », c'est-à-dire qu'il peut être récupéré sans cesse, comme l'aluminium. Il faut simplement l'apporter soimême dans un site d'apport volontaire. Un effort que de plus en plus de citoyens intègrent à leur routine.

Gilles Venne est coactionnaire du Groupe Gagnon, cette entreprise de Prévost qui récupère du polystyrène. Le polystyrène est un matériau pétrochimique ultra performant, explique Gilles Venne. Il est léger et résiste aux chocs, ce qui est génial par exemple pour la rentabilité du transport et des livraisons. Selon l'angle qu'on prend, ajoute-t-il, on pourrait dire que le polystyrène est le plastique le moins nocif pour l'environnement. Si cette matière est considérée comme le mouton noir du recyclage au Québec, il croit que c'est surtout parce qu'on n'a pas su lui créer une « porte de sortie ».



Or Gilles Venne a remédié à ce problème. Aujourd'hui, le Groupe Gagnon a développé des marchés pour le polystyrène. Par exemple, on le mélange à du béton afin d'obtenir un matériau durable et léger, lequel sert à la fabrication de mobilier urbain. Aussi, en partenariat avec Inject-Styrène Technologie, un procédé d'isolation des bâtiments par injection a été mis au point.

4 Sites où vous pouvez déposer le polystyrène :

- Site de dépôt volontaire derrière l'hôtel de ville de Saint-Faustin-Lac-Carré
- Écocentre de Mont-Tremblant
- Écocentre de Lac-Supérieur
- Écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts

4 règles de base :

- 1- Les seules matières acceptées sont les emballages de plastique qui portent le numéro 6 (PS6) et le styromousse.
- 2- Les contenants doivent absolument être propres (lavés).
- 3- Les étiquettes doivent être retirées ou découpées des emballages.
- 4- Il est important de trier les matières avant de les déposer dans les bacs.

ÇA VA OÙ? UNE APPLICATION POUR TRIER VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le tri de nos déchets est essentiel pour maximiser le rendement de nos services municipaux. Lorsque l'on jette un déchet dans le bac à matières recyclables, cela vient ralentir le processus, mais aussi, cela peut contaminer des matières recyclables qui deviendront alors des déchets. Le travail effectué en amont n'obtient donc pas le résultat souhaité.

Recyc-Québec a donc lancé une application pour simplifier le tri de nos matières résiduelles. L'application est gratuite et très simple d'utilisation.

Au départ, vous choisissez votre municipalité et ensuite, vous cliquez sur « Vous avez à vous départir d'un produit ». Vous pourrez ensuite sélectionner un item spécifique de la liste ou bien rechercher un item dans la barre de recherche. L'application vous donnera le lieu où vous départir de votre item.

Avec cette application, mettre le bon déchet au bon endroit, c'est un jeu d'enfant!



PROGRAMME DE PROTECTION DES LACS

Au cours de l'été 2019, plusieurs suivis environnementaux ont été effectués dans le cadre du Programme de protection des lacs. Plusieurs lacs ainsi que les cours d'eau associés à ces lacs, ont été échantillonnés (Carré, Sauvage, Long, à la Truite et de la Grosse), l'inventaire de périphyton (glue sur les roches) a été effectué (lacs : Sauvage, Ovale, Larin, Rougeaud et de la Ripousse) de même qu'un inventaire des plantes aquatiques (lacs : Rougeau, Sauvage et de la Ripousse).



De plus, les intervenants en environnement ont effectué différents suivis environnementaux, dont l'inspection de 111 installations sanitaires préoccupantes et de 799 bandes de protection riveraine. Les résultats sont excellents, seulement 3 % des installations sanitaires visitées étaient en infraction et 92 % des bandes de protection riveraine sont conformes. Les citoyens concernés ont tous été informés et ont démontré une excellente collaboration afin d'apporter les ajustements nécessaires.

« Encore cet été, tous nos suivis se sont très bien déroulés. Nous sommes chanceux d'avoir d'aussi beaux lacs! »

Milaine Richer-Bond, chargée de projets env. et insp. env. adj.

Pour plus d'infos, cliquez ici.

TRAVAUX COMPLÉTÉS AVEC SUCCÈS

• Travaux routiers secteur lac Sauvage

Les travaux de réfection de voirie (reconstruction de la route, reprofilage des fossés, remplacement des ponceaux et asphaltage) entrepris le 13 mai dernier dans le secteur du lac Sauvage sont complètement terminés.



Le conseil est très satisfait des travaux réalisés et tient à remercier l'entrepreneur qui a exécuté les travaux dans un délai plus court que prévu. Le conseil tient également à remercier les usagers de la route pour leur belle collaboration avec l'entrepreneur, tout au long des travaux.

• Ponceau municipal dans l'habitat du poisson

Le 15 juillet dernier, le service des travaux publics a coordonné, en collaboration avec l'inspectrice en environnement, le remplacement d'un ponceau important situé en amont d'une frayère naturelle de truites mouchetées. Les travaux ont été réalisés avec délicatesse dans le tributaire principal du lac du Raquetteur, afin de minimiser les impacts environnementaux au lac, tout en assurant une installation efficace qui conserve l'intégrité du milieu.

De plus, un nettoyage léger du cours d'eau a été effectué afin de permettre une meilleure circulation de l'eau et pour favoriser le maintien d'un habitat aquatique de qualité pour la reproduction (fraie) de la population de truites indigènes du lac du Raquetteur.

La Municipalité est fière des travaux réalisés qui démontrent une belle concertation entre les citoyens, la voirie et l'environnement.



DEUX NOUVELLES RECRUES POUR VOUS SERVIR

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à messieurs Richer Dumoulin et Mario Lortie, deux nouveaux membres de l'équipe municipale.



M. Richer Dumoulin a été embauché à titre de contremaître des travaux publics. Depuis le mois de juin dernier, il seconde M. Martin Letarte, directeur des travaux publics et des services techniques et est responsable des opérations terrain.



M. Mario Lortie a, quant à lui, été embauché à titre d'inspecteur en bâtiment pour le service de l'Urbanisme et de l'Environnement et est entré en fonction au mois de mai dernier.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RÉNOVATION, SECTEUR LAC-CARRÉ

Afin de mieux répondre aux objectifs du plan d'urbanisme, la liste des travaux admissibles dans le cadre du Programme d'aide financière à la rénovation du secteur Lac-Carré, a été révisée. Veuillez vous référer au dépliant disponible sur notre site Internet pour consulter la nouvelle liste et le secteur concerné.



NOUVEAU: Il est maintenant possible d'obtenir une aide financière pour des travaux de peinture du revêtement extérieur d'un bâtiment résidentiel, à hauteur du tiers de la valeur, sans minimum admissible.

LA MUNICIPALITÉ PROTÈGE SON PATRIMOINE BÂTI

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, la Municipalité réalise des travaux de rénovation à la Maison des Arts, consistant principalement à la réfection complète de la galerie et une partie de la toiture.



Dans le souci de préserver le patrimoine bâti de la municipalité, les travaux sont faits en respectant le style architectural de ce bâtiment. Cette approche permettra d'améliorer son authenticité et de conserver sa valeur architecturale.

Ainsi, la Municipalité a fait le choix de refaire la galerie, les colonnes et les garde-corps en bois, remplaçant par le fait même les colonnes revêtues d'agrégat, un matériau non conforme à ce style architectural. Une partie de la toiture sera également remplacée avec un matériau identique au revêtement original, soit de la tôle à baguette.

Ce bâtiment de style vernaculaire américain a été construit en 1894 et était à l'origine le presbytère de l'église de Saint-Faustin. Ce style était construit couramment dans les Laurentides entre les années 1890 et 1950 et contient notamment les caractéristiques architecturales suivantes :

- Toit à deux versants avec occupation des combles
- Présence occasionnelle de lucarne
- Disposition symétrique des ouvertures
- Galerie couverte par son propre toit en façade et parfois sur les autres élévations
- Éléments d'ornementation parfois raffinés

Pour en savoir plus sur les différents styles architecturaux qui ont façonné le cadre bâti de la MRC des Laurentides, nous vous invitons à **cliquer ici**. Peut-être y reconnaîtrez-vous le style architectural de votre propre maison!

VANDALISME

Des actes récents de vandalisme au Parc du Domaine Levert ainsi qu'au Parc de la gare nous incitent à demander l'aide du public pour mettre fin à ces agissements. Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, n'hésitez pas à réagir. Une parole, une photo ou une vidéo, un appel au 911 ou simplement votre présence sont souvent suffisants pour arrêter les fautifs. Un formulaire en ligne est maintenant disponible sur le site de la Sûreté du Québec pour dénoncer les crimes dont vous pourriez être témoin.



www.sq.gouv.qc.ca/nous-joindre